

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
A VOCATION
SCOLAIRE D'ARBOIS**

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le 02/09/2026
ID : 039-213900137-20260901-D2690109-DE



DECISION D.26.9.01 -09

Objet : Mission de contrôle Technique
Rénovation Ecole MOREL

La Présidente du SIVOS,

Vu l'article L 5210-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 avril 2026, délégrant à Mme la Présidente toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant les consultations réalisées,

DECIDE

De retenir l'entreprise DEKRA ZAE Cap Nord 13 rue du Docteur Quignard 21000
Dijon pour un montant de 12 000 € HT soit 14 400.00 € TTC

Arbois, le 01 septembre 2026

La Présidente,

Cécile BRIOT-GAIDOUZ

